



Numéro de l'acte	2014-208-STMP
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.10

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 08 DECEMBRE 2014**

### **QUESTION N°2014-208**

**FINANCES** : Modification tarif horaire de location de matériel ou engin avec chauffeur des Services techniques Municipaux.

**RAPPORTEUR** : Monsieur Alain RICOUART

---

Par délibération n° 2012-75 du 04 décembre 2012, le Conseil Municipal avait décidé de fixer à 50,00 euros de l'heure le tarif de location d'une débroussailleuse avec chauffeur des Services Techniques Municipaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- d'étendre le tarif à tout engin avec chauffeur ou location de matériel et d'actualiser le tarif à 55,00 euros de l'heure.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 08 décembre 2014

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT